

## CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE TARN-ET-GARONNE

**EXTRAIT du REGISTRE des  
DELIBERATIONS de l'ASSEMBLÉE****4ÈME Réunion de 2016****Séance du 19 octobre 2016**CD20161019\_41  
id. 2885

*L'an deux mille seize le dix neuf octobre , les membres du Conseil Départemental légalement convoqués se sont réunis à l'Hôtel du Département, sous la présidence de M. Christian ASTRUC, Président du Conseil Départemental.*

*Présents :*

*M. ALBUGUES, M. ASTRUC, Mme BAREGES, Mme BAULU, M. BEQ, M. BERTELLI, M. BESIERS, Mme BOURDONCLE, Mme CABOS, Mme COLOMBIE, Mme DEBIAIS, M. DEPRINCE, M. DESCAZEAX, Mme FERRERO, M. GONZALEZ, M. HEBRARD, M. HENRYOT, Mme JALAISE, Mme LE CORRE, M. MARDEGAN, Mme MAURIEGE, Mme MORVAN, Mme NEGRE, Mme RIOLS, M. ROGER, Mme SARDEING-RODRIGUEZ, Mme TURELLA-BAYOL, M. VIGUIE, M. WEILL*

*Absent(s) représenté(s) :*

*M. BAYLET (pouvoir à Mme NEGRE)*

*Nombre de membres du Conseil Départemental : 30*

*Quorum : 16*

*Le quorum légal étant atteint, l'Assemblée départementale peut valablement délibérer.*

**CENTRE DE VACANCES JEAN BAYLET**

Depuis la réouverture du Centre de Vacances Jean Baylet à Mimizan-Plage, approuvée à l'occasion du vote de la DM2 de 2009, des travaux de réhabilitation des locaux permettent d'offrir des conditions d'accueil en constante amélioration.

## **1 – Point sur les travaux**

A cet effet, Monsieur le Président rappelle que l'Assemblée a approuvé lors du vote du BP 2016 les autorisations de programme suivantes :

- 943 247 € dont 7 000 € de crédits de paiement inscrits sur l'exercice 2016 pour la poursuite de l'aménagement des chambres du bâtiment H nord (consultation en cours) ;
- 176 664 € dont 36 664 € de crédits de paiement inscrits sur l'exercice 2016 au titre de la restructuration de l'intérieur du chalet collectif n°9 (consultation en cours) ;
- et 255 000 € dont 100 000 € de crédits de paiement inscrits sur l'exercice 2016 concernant la restructuration des réfectoires qui nous permettra une utilisation en adéquation avec la capacité d'accueil du centre de vacances, soit 120 places. Le marché de maîtrise d'oeuvre a été attribué en septembre 2016.

## **2 – Point sur la saison 2016**

- augmentation de la fréquentation scolaire avec de nouveaux séjours d'automne ;
- « **colonies du 82** » : 92 % de taux de remplissage et 300 % d'augmentation du nombre de nuitées par rapport à 2015 ;

Ainsi, le bilan d'activité 2016 du Centre de vacances est le suivant :

	<b>Journées/enfants - nuitées</b>		<b>Recettes</b>	
	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>
<b>Classes de découverte</b>	2 918	3351	125 856,00 €	142 530,00 €
<b>Centres de vacances, groupes sportifs, etc</b>	4 782	4135	151 977,00 €	84 136,00 €
<b>Colonies</b>	570	1 464	25 650,00 €	65 880 ,00 €(*)
<b>Total .....</b>			303 483,00 €	292 546,00 €

(\*) sur cette somme, 32 940,00 € ne seront pas émis à l'encontre de l'A.S.E.

## **Actions et partenariat avec l'A.S.E.**

- *Les chantiers éducatifs :*  
Plusieurs chantiers éducatifs sont menés avec le service jeunesse, ils portent essentiellement sur la réfection ou la création de mobilier, la peinture et l'entretien des espaces verts.
- *Le partenariat colonies :*  
Un certain nombre de places par séjour sont ouvertes aux jeunes dépendant des services sociaux du département, cela favorise la mixité et l'ouverture sur les autres.
- *Le séjour famille :*  
Offrir un espace et un temps de vacances privilégié aux familles démunies du département, une thématique Parents/Enfants est installée depuis 4 ans sur ce séjour, en partenariat avec les éducateurs.
- *Le raid Party :*  
Reconduction, en partenariat avec le service jeunesse de la Direction de la Solidarité Départementale de l'organisation du Raid Party à la Toussaint 2016.

### **3 – Saison 2017**

L'accueil des premières **classes de découverte** est prévu à compter du 19 avril 2017. Le nombre de nuitées pré-réservées est de 2532, pour 12 établissements scolaires tarn-et-garonnais et 20 classes.

S'agissant des **groupes accueillis l'été**, du 8 juillet au 25 août 2017, on peut estimer que les effectifs de 2016 seront en hausse de par la réfection de la chaudière du bâtiment central ainsi qu'une nouvelle formule de réservation calquée sur les forfaits scolaires (coût de la prestation activité inclus dans le prix de nuitée).

Concernant **les colonies**, l'objectif est d'augmenter les effectifs des séjours des 9/11 ans et des 12/14 ans à 24 participants par séjour au lieu de 16 enfants en 2016. Des activités nouvelles telles que le Stand Up Paddle et la voile vont être réalisées par le gestionnaire du centre. Ces activités réalisées en test auprès des jeunes, ont été plébiscitées par un large public.

## 4 – Budget

Il convient donc de se prononcer sur les crédits à ratifier sur l'exercice 2016, qui permettront de clore la saison 2016, mais aussi d'engager les opérations indispensables pour l'ouverture de la saison 2017 en approuvant les tarifs correspondants proposés en annexe. Ceux-ci tiennent compte de l'évolution économique générale, du budget global du Centre de vacances, mais aussi des ajustements nécessaires quant à l'offre des prestations.

### A – Investissement :

- Matériel et outillage technique..... **1 000 €**  
 (article 2157, sous-fonction 33 – AP 5560)  
 Acquisition de perceuses, scies sabres.
- Matériel de transport ..... **2 500 €**  
 (article 2182, sous-fonction 33)  
 Achat d'une remorque pour le transport des planches à voile et paddles.
- Matériel et équipement sportif..... **35 000 €**  
 (article 21881, sous-fonction 33 – AP 5562)  
 Achat des planches à voile, des paddles, gilets de sauvetages, combinaisons et lycras.
- Autre bâtiment public..... **25 000 €**  
 (article 231318, sous-fonction 33 – AP 5501)  
 Changement de la chaudière du bâtiment central.

### B – Fonctionnement :

- Autres fournitures non stockées ..... **5 000 €**  
 (article 60628, sous-fonction 33)  
 Achat du matériel consommable nécessaire à la rénovation du bloc sanitaire du bâtiment central.
- Maintenance ..... **3 023 €**  
 (article 6156, sous-fonction 33)  
 Traitement des termites du Bâtiment central.
- Catalogue et imprimés ..... **4 200 €**  
 (article 6236, sous-fonction 33)  
 Édition des brochures publicitaires pour les colonies ainsi que des livrets pédagogiques.

- **Remboursement au budget annexe** ..... **7 000 €**  
(article 628721, sous-fonction 33)  
Remboursement Forfait Hôtelier classes d'automne IMEP.

- **Autres intervenants** ..... **1 500 €**  
(article 6288, sous-fonction 33)  
Réservation des activités extérieures pour les classes d'automne.

\*  
\* \*

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu l'avis de la commission éducation, enseignement supérieur, sport

Vu l'avis de la commission des finances,

Après en avoir délibéré,

## **LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

- Prend acte de l'avancement des travaux ainsi que du bilan de la saison 2016 ;
- Approuve les orientations 2017 détaillées ci-dessus concernant le centre de vacances Jean Baylet à Mimizan-Plage ;
- Ratifie les crédits de paiement susvisés en investissement et fonctionnement ;
- Approuve la grille tarifaire pour la saison 2017 ci-annexée.

Adopté à l'unanimité.

Le Président du Conseil Départemental,

Christian ASTRUC